



Déclaration liminaire CDEN du 10 avril 2026,

Madame la Préfète, Mme la Dasein,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Le gouvernement fait le choix de retirer des moyens à l'école française. La baisse démographique est bien là mais ne tombons pas dans le contresens, elle est à mettre en rapport de la hausse des besoins d'encadrement.

L'école a changé, il faut l'entendre.

L'école inclusive a impulsé un nécessaire mouvement d'accueil adapté aux besoins de l'enfant porteur de handicap. Ce mouvement d'individualisation s'est développé pour être appliqué à d'autres élèves dits « à besoin particuliers ». L'enseignant se retrouve donc non plus face à un groupe classe mais à des groupes classes.

Cela complexifie la préparation, la gestion de classe, l'évaluation, les relations avec les parents d'élèves. Dans ces conditions, accueillir plus de 20 élèves devient un défi.

Malgré des moyens dédiés à l'école inclusive, la situation paradoxale qui doit être perçue est simple : l'enseignant.e se retrouve la majeure partie du temps scolaire seul.e face à un groupe très hétérogène avec des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers.

On le comprend donc, enseigner devient de plus en plus complexe, la baisse d'attractivité du métier ne cesse de nous le rappeler.

La baisse démographique est l'occasion de porter un projet éducatif en lien avec la réalité du terrain.

Ayant l'ambition d'améliorer l'enseignement ! Il faut repenser les organisations pédagogiques, renforcer la formation des personnels et répondre aux fortes inégalités territoriales. Cela implique aussi de se donner les moyens d'avoir dans chaque établissement, des équipes pluri-professionnelles. Celles-ci doivent disposer de temps pour travailler ensemble, avec tous les personnels qui contribuent à la réussite des élèves, dans toutes les dimensions : éducative, sociale, de santé et d'accompagnement. Cette expertise croisée est indispensable pour favoriser la réussite des élèves et répondre à des situations de plus en plus complexes, sans faire peser sur les seuls enseignants un glissement de tâches toujours plus important.

La sous-administration de l'éducation nationale est aussi un sujet qui ne peut plus être nié ou balayé d'un revers de main. La gestion des frais de déplacement est catastrophique, les collègues qui se déplacent le font à leurs frais, les enveloppes sont insuffisantes et les remboursements se font avec 6 mois de décalage dans le

meilleur des cas. Ces retards de paiement adossés à des salaires bas entraînent toujours plus de demandes de déblocage de fonds sociaux d'urgence.

Mesdames et messieurs les élus, vous n'êtes pas sans savoir que des pays européens font d'autres choix pour leur service d'éducation. Cela est donc possible même dans des contextes économiques difficiles. La France cumule des classements qui ne l'honorent pas : effectifs chargés dans les classes, salaires des enseignants parmi les plus bas, résultats faibles dans les classements internationaux...

Sur notre département une réflexion semble émerger au sein des observatoires de la ruralité et des territoires, les représentants du personnel vont enfin y être conviés. Nous y porterons l'urgence à réfléchir au maillage du territoire scolaire, à l'accueil des moins de 3 ans, aux structures médico-sociales et éducatives.

Les inégalités augmentent dans notre société, notre système scolaire devrait contribuer à les réduire. Il n'en est rien, bien au contraire.

En Aveyron, dans les agglomérations notamment, la mixité est mise à mal. Le dualisme scolaire aggrave cette problématique. Nous demandons aux élus de s'emparer de cette donnée rapidement, en ce sens nous avons préparé un recueil d'éléments chiffrés permettant d'objectiver cette situation.

Puisque le ministère invite à repenser l'offre éducative, nous lui proposons des choix clairs. Pour l'UNSA Éducation, toute évolution doit d'abord préserver et renforcer l'offre publique. Les économies doivent concerner en priorité l'école privée, qui, nous le rappelons, bénéficie d'importants financements publics sans réelle contrepartie.

L'enseignement privé ne répond pas aux enjeux de mixité sociale et contribue donc à renforcer les logiques de ségrégation scolaire. On le voit également s'affranchir des évaluations d'école en Aveyron, c'est inacceptable.

Enfin, les fermetures de classe se traduisent sur le plan humain. Les collègues qui voient leur poste fermé doivent retrouver une place dans une autre école. Au vu de la géographie du département cela va les obliger à aller enseigner loin de chez eux, augmentant encore les déplacements fatigants et onéreux.

Fidèle à son engagement pour l'ensemble des métiers de l'éducation, l'UNSA Éducation portera, avec ses syndicats, la parole des personnels pour peser dans les choix à venir et défendre une école publique au service de la réussite de toutes et tous.